



Les citoyennes et citoyens de Granges-Paccot sont convoqués en assemblée ordinaire le

LUNDI 16 DECEMBRE 2024 A 20.00 HEURES
à la halle polyvalente de Chantemerle

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale extraordinaire du 30 septembre 2024
Le procès-verbal ne sera pas lu; il est à disposition à l'Administration communale et sur le site internet de la Commune de Granges-Paccot.
2. Budget 2025
 - 2.1. Présentation générale du budget de résultats et des investissements 2025
 - 2.2. Rapports de la Commission financière
 - 2.3. Discussion et votes
3. Investissements 2025
 - 3.1. Crédit d'investissement pour l'acquisition d'un véhicule communal
 - 3.2. Crédit d'investissement pour l'assainissement de l'éclairage public
 - 3.3. Rapports de la Commission financière
 - 3.4. Discussion et votes
4. Planification financière
5. Modification des statuts du CEFREN
 - 5.1. Nouvelles communes membres
 - 5.2. Composition des organes
 - 5.3. Discussion et vote
6. Divers

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du 30 septembre 2024 ainsi que les messages relatifs aux points de l'ordre du jour ci-dessus sont à disposition à l'Administration communale et peuvent être consultés sur le site internet de la Commune à l'adresse suivante: www.granges-paccot.ch

L'Assemblée communale sera suivie d'un apéritif.

Au nom du Conseil communal :

La Secrétaire communale

Bénédicte Laville



Le Syndic

René Schneuwly